



22/12/2021

DOCUMENT DE CONCLUSION

Point de vue de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent sur les vulnérabilités des demandeurs d'asile et des communautés de réfugiés

18 novembre 2021, en virtuel

Point de vue de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent sur les vulnérabilités des demandeurs d'asile et des communautés de réfugiés

Principaux résultats

La réunion du RAN en petit comité sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et les vulnérabilités des demandeurs d'asile et des réfugiés s'est tenue le 18 novembre 2021. Cette réunion a rassemblé les praticiens de première ligne ayant de l'expérience dans le travail avec les communautés de réfugiés et de demandeurs d'asile. L'objectif consistait à étudier les vulnérabilités de ces communautés en matière de radicalisation et de recrutement, ainsi que les efforts des acteurs de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent dans les pays d'arrivée, de transit et de destination.

Certaines des principales conclusions de la réunion sont présentées ci-après.

- De nombreux demandeurs d'asile accumulent beaucoup de facteurs de risque considérés comme les rendant vulnérables au recrutement dans le cadre de l'extrémisme violent ou à la radicalisation. Toutefois, seule une infime partie d'entre eux se radicalisent vraiment.
- Les pays d'arrivée, de transit et de destination peuvent tous jouer un rôle dans la prévention primaire et contribuer à rendre le terrain moins propice à la radicalisation en donnant aux demandeurs d'asile la possibilité d'engager la procédure de demande d'asile, en apportant des services de base tels qu'un logement et en les traitant avec décence et respect. Toutefois, à l'heure actuelle, l'attention dans les pays d'arrivée et de transit semble davantage être tournée sur la lutte contre l'extrémisme violent (détection de la radicalisation voire de terroristes) que sur la prévention de l'extrémisme violent (réduction de la vulnérabilité et protection).
- Nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés qui ont fui les zones de conflit ont entrepris des voyages parfois dangereux, souffrent de traumatismes et de troubles psychologiques. Si on ne trouve pas de solutions à ces vulnérabilités, elles peuvent entraîner des évolutions dommageables chez ces individus, dont la radicalisation n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Dans un premier temps, ce document décrira les principaux thèmes abordés lors de la réunion ainsi que les pratiques pertinentes. Il présentera ensuite les recommandations concernant le point de vue de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent quant aux vulnérabilités des demandeurs d'asile et des communautés de réfugiés. Le document se conclura par un aperçu des futures réunions sur des sujets connexes.

Points forts de la discussion

Des praticiens expérimentés ont présenté et abordé les connaissances et défis suivants.

Vulnérabilités

- Les résultats d'une nouvelle étude (en attente de publication) en Grèce montrent qu'un **grand nombre de demandeurs d'asile accumulent beaucoup de facteurs de risque connus qui pourraient les rendre vulnérables à la radicalisation**. La liste de variables analysée inclut les troubles psychologiques et le traumatisme émotionnel, les antécédents personnels tels que l'exposition précoce à une idéologie violente, des tortures ou une formation militaire ainsi que les croyances et attitudes personnelles, comme la peur de la persécution. Autre facteur important : la capacité du pays d'accueil et la volonté de s'occuper des besoins des réfugiés. Selon l'analyse, il semblerait que dans certains pays d'origine les types de vulnérabilités détectés soient considérablement différents par rapport à l'ensemble de l'échantillon. Bien que ces vulnérabilités soient présentes, il existe un large consensus parmi les participants que **seul un très petit nombre de personnes**, insignifiant d'un point de vue statistique mais important sur le plan social, se radicalisent (« le problème du 0,01 % » ⁽¹⁾).
- Ces facteurs de risque connus qui peuvent entraîner des vulnérabilités dans le cadre d'une radicalisation **peuvent également provoquer d'autres évolutions néfastes** telles que des troubles psychologiques, la criminalité ou la vulnérabilité face à l'exploitation sexuelle et l'esclavage.
- Les demandeurs d'asile et les réfugiés **souffrent non seulement d'un traumatisme primaire et de troubles psychologiques causés par leur expérience dans leur pays d'origine**, le voyage vers et à travers l'Europe peut aussi se révéler être une épreuve traumatisante. De nouveaux traumatismes peuvent également apparaître dans les pays d'accueil. De tels traumatismes ne se manifestent pas nécessairement immédiatement après un événement traumatique. En réalité, il peut s'écouler plusieurs mois voire plusieurs années avant que les premiers signes n'apparaissent.
- Les défis posés au secteur de la santé mentale en lien avec les demandeurs d'asile et les réfugiés étaient : **un manque de sensibilité culturelle, un niveau élevé pour recevoir une aide psychologique (vous devez avoir de sérieux problèmes psychiatriques) et de longues listes d'attente**. Cela signifie qu'une partie des réfugiés et demandeurs d'asile ayant besoin d'une aide psychologique n'en auront pas ou devront attendre pendant un long laps de temps. De plus, les facteurs culturels ne sont pas toujours compris correctement. Ces défis peuvent avoir pour conséquence d'aggraver ces vulnérabilités.

Radicalisation

- **Il semblerait qu'il n'y ait pas de données précises sur le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile qui se radicalisent dans les pays d'arrivée et de transit**. Cela s'explique par le caractère temporaire de leur séjour dans ces pays, le volume de travail considérable des praticiens, les sensibilités politiques et un manque de sensibilisation sur le rôle que ces pays pourraient jouer dans le cadre de la prévention primaire. En outre, on a le sentiment que l'on accorde plus d'importance à une approche de lutte contre l'extrémisme violent voire de lutte contre le terrorisme axée sur la sécurité qu'à une approche de prévention de l'extrémisme violent.
- Il semblerait qu'on **attire plus l'attention sur le risque de radicalisation et de recrutement dans les pays de destination**. Les participants ont indiqué que les salafistes ont été vu approcher activement

⁽¹⁾ Ce pourcentage n'est pas le résultat d'une étude scientifique. Lors de la réunion, cela a permis d'exprimer à quel point le risque qu'un réfugié ou un demandeur d'asile se radicalise est extrêmement faible, malgré un nombre élevé de facteurs de risque présents chez bon nombre d'entre eux.

des réfugiés et demandeurs d'asile musulmans dans les centres d'accueil en leur proposant un soutien et en les invitant dans leurs mosquées.

- Il existe des exemples où le comportement brutal et agressif des demandeurs d'asile envers le personnel des centres d'accueil est **dans un premier temps perçu comme de la radicalisation, mais il s'avère qu'il traduit autre chose**. Cela peut par exemple être une façon brutale et agressive d'exprimer leur frustration quant à leurs conditions de vie dans les centres d'accueil et le long délai de traitement dans le cadre de la procédure de demande d'asile. Cela peut en outre être lié aux défis auxquels ils font face dans le cadre de leur intégration dans une nouvelle société. Dans certains cas, il a été observé que les demandeurs d'asile avaient été dissuadés de s'intégrer par d'autres membres de leur communauté. Dans d'autres cas, les demandeurs d'asile ou les réfugiés vus comme des personnes radicalisées souffraient en réalité de graves troubles psychologiques. L'idéologie et la radicalisation n'étaient pas à l'origine de leur comportement, mais des troubles psychologiques et des traumatismes non résolus.

Prévention et lutte contre l'extrémisme violent

- Les pays de destination focalisent davantage leurs efforts sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Ces pays offrent davantage d'opportunités d'**établir des relations avec des personnes clés et d'autres membres des communautés de réfugiés et de demandeurs d'asile**, ce qui constitue une condition préalable pour détecter des signes de radicalisation et de recrutement.
- Les pays d'arrivée, de transit et de destination peuvent tous jouer un rôle dans la prévention primaire et contribuer à rendre le terrain moins propice à la radicalisation. Cela inclut le fait de donner aux demandeurs d'asile **la possibilité d'engager une procédure de demande d'asile, d'apporter des services de base tels qu'un logement et de les traiter avec décence et respect**.

Pratiques pertinentes

Lors de la réunion, trois projets différents mis en place par des agences gouvernementales et des ONG ont été présentés :

1. **Fedasil** (Belgique) est l'abréviation d'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile. Fedasil fournit une formation pour le personnel des centres d'accueil afin de les aider à identifier les signes de radicalisation et à réagir en conséquence. En outre, Fedasil vient en aide au personnel faisant face à la radicalisation et guide les cas de radicalisation vers les institutions et autorités compétentes.
2. **Beratungsnetzwerk Grenzgänger** (Allemagne) est un centre d'information et de conseil destiné aux familles, institutions et praticiens qui font face à l'extrémisme religieux. Il propose systématiquement une aide psychologique aux personnes qui sont (potentiellement) en voie de radicalisation, aux membres de leur famille et aux professionnels qui travaillent avec eux, y compris le personnel des centres dédiés aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. Ils informent le personnel sur les signes de radicalisation, font prendre conscience aux personnes qu'elles peuvent les contacter si elles s'inquiètent pour quelqu'un et viennent en aide aux membres du personnel lorsqu'ils parlent avec des réfugiés ou des demandeurs d'asile qui peuvent être radicalisés. La consultation est menée par des employés qui parlent la même langue que les réfugiés ou les demandeurs d'asile.
3. **« Integration auf Augenhöhe » (Intégration à échelle humaine)** (Allemagne) est un projet co-fondé par d'anciens réfugiés et migrants. Les anciens réfugiés et migrants ont été formés à devenir des médiateurs culturels faisant la promotion de la démocratie. Un espace sécurisé dédié à l'apprentissage entre pairs et au dialogue transparent a été créé. Les nouveaux arrivants peuvent y parler ouvertement (dans leur langue maternelle) des valeurs et des défis auxquels ils sont confrontés. Cela inclut les conversations à propos de « sujets tabous » tels que la religion, la sexualité et la politique. L'objectif

consistait à guider les participants vers l'autonomisation, favoriser l'acquisition de connaissances et améliorer les compétences.

Recommandations

Recommandations à l'attention des décideurs

- Dès que les réfugiés et demandeurs d'asile entrent en Europe, il faut se focaliser le plus tôt possible sur la prévention primaire et sur le fait de faire en sorte que le terrain soit le moins propice à la radicalisation : **leur donner l'opportunité d'engager une procédure de demande d'asile, leur apporter des services de base tels qu'un logement, les traiter avec décence et dignité et ne pas les discriminer.**
- **L'attention doit davantage être portée sur la prévention de l'extrémisme violent et la protection dans les pays d'arrivée.** Il est également nécessaire de sensibiliser au rôle que ces pays peuvent jouer dans le cadre de la prévention primaire.
- Garantir un **accès plus simple et plus précoce aux soins en matière de santé mentale, à la sensibilités et aux compétences culturels.**
- **Renforcer la sensibilité culturelle** au sein des institutions spécialisées dans la santé mentale et des centres d'accueil.

Recommandations à l'attention des praticiens

- **Entrer en contact avec les communautés de demandeurs d'asile et de réfugiés** pour détecter des signes de radicalisation et de recrutement. Identifier les personnes clés au sein de ces communautés et se concentrer sur l'établissement de relations fondées sur la confiance.
- Ne pas se focaliser uniquement sur les traumatismes subis dans le pays d'origine, mais également sur **ceux survenus ultérieurement.** Garder à l'esprit qu'il peut s'écouler un certain temps avant que les premiers signes n'apparaissent.
- Lors de la mise en place de programmes de prévention de l'extrémisme violent, s'assurer qu'ils sont **gérés par des pairs et travailler avec des personnes qui parlent la même langue** que les réfugiés et les demandeurs d'asile afin de mieux entrer en contact avec le public cible.
- Tenir compte des **circonstances au niveau local** lors de la mise en place de programme de prévention de l'extrémisme violent.

Suivi

- Réaliser des recherches et accroître les connaissances sur la résilience des individus et des groupes ainsi que sur les facteurs de protection des réfugiés et demandeurs d'asile pendant la procédure d'asile et sur une période plus longue après leur installation.
- Recherche approfondie dans le cadre de projets de prévention contre l'extrémisme violent dans les pays d'arrivée, de transit et de destination.

Pour approfondir

- Document politique du RAN, [Briser le cercle](#), 17 janvier 2020.
- Événement du RAN sur les politiques et les pratiques, [Prévenir la radicalisation des demandeurs d'asile et réfugiés](#), 11 décembre 2019.
- Visite d'étude du RAN, [La prévention et la lutte contre l'extrémisme violent dans et autour des centres d'accueil pour demandeurs d'asile et au sein des communautés de réfugiés](#), 13-14 décembre 2018.
- Évènement thématique du RAN, [La crise des réfugiés et des migrants : nouveaux défis urgents pour les politiques en matière de lutte contre l'extrémisme violent](#), 8 mai 2016
- Eleftheriadou, M., [Refugee Radicalization/Militarization in the Age of the European Refugee Crisis: A Composite Model](#), 2018